

7.4 Revenus et pauvreté en Europe

En 2014, dans tous les pays de l'Union européenne (UE), les femmes perçoivent en moyenne des salaires inférieurs à ceux des hommes. L'écart de **salaire brut annuel** moyen entre femmes et hommes dans les entreprises de 10 salariés ou plus dans l'industrie, la construction et les services marchands atteint en moyenne 22 % dans l'UE, mais varie fortement entre les pays : il dépasse les 25 % en Estonie, au Royaume-Uni et en République tchèque, mais est inférieur à 9 % en Slovénie, au Luxembourg et en Roumanie. Avec un écart de 19,5 %, la France occupe une position intermédiaire. Ces écarts de rémunérations annuelles s'expliquent pour partie par une durée de travail moyenne inférieure pour les femmes. En effet, près d'un tiers des Européennes travaillent à temps partiel, contre 9 % de leurs homologues masculins. La part des femmes travaillant à temps partiel est cinq fois plus élevée que la part des hommes en Allemagne et en Autriche, quatre fois plus en France et dans l'UE et moins de deux fois plus en Europe du Sud et de l'Est (où le taux d'emploi des femmes est faible). Les écarts de salaire annuel s'expliquent également par des niveaux de salaires horaires en moyenne inférieurs de 17 % pour les femmes par rapport aux hommes dans l'UE, en raison notamment d'une surreprésentation des femmes dans les secteurs d'activité et les emplois les moins rémunérateurs. Les écarts de **salaire horaire** sont particulièrement élevés en Estonie (28 %). Ils dépassent 20 % en République tchèque, en Allemagne, en Autriche et au Royaume-Uni. Ils sont inférieurs à 8 % en Pologne, en Slovénie, en Belgique, au Luxembourg, en Italie et en Roumanie. La France, avec un écart de 15,5 %, se trouve là encore dans une situation intermédiaire.

Le **niveau de vie** d'une personne est une mesure qui comprend non seulement les salaires mais aussi l'ensemble des autres revenus du ménage, en particulier les prestations sociales, diminués des impôts directs. De plus, il tient

compte du nombre d'adultes et d'enfants qui composent le ménage. En 2014, dans tous les pays de l'UE, les femmes ont un niveau de vie annuel moyen inférieur à celui des hommes. Il s'élève en moyenne à 18 100 euros contre 18 800 euros pour les hommes, soit 4 % de moins. Le niveau de vie étant par définition le même pour tous les membres d'un ménage, l'écart entre femmes et hommes provient des hommes seuls, des femmes seules ou à la tête de familles monoparentales. Avec un écart de 2,9 %, la France se situe au même niveau que la Finlande et la Hongrie. Six pays (la Pologne, l'Espagne, Malte, la Lituanie, le Danemark et la Grèce) affichent un écart inférieur ou égal à 2 %. *A contrario*, il dépasse les 5 % en République tchèque, en Autriche, en Belgique, en Lettonie et en Bulgarie. Les écarts relativement élevés observés dans certains pays d'Europe de l'Est sont à rapprocher de la part plus importante de femmes seules parmi les 65 ans ou plus et de mères seules, bénéficiant d'une protection sociale assez limitée. Par exemple, 43 % des familles en Lettonie étaient monoparentales en 2011, dont 86,3 % avec une femme à leur tête.

En 2014, dans l'ensemble de l'UE, 18 % des femmes et 17 % des hommes vivent sous le seuil de pauvreté. Les écarts de taux de **pauvreté** les plus importants au détriment des femmes s'observent en République tchèque, en Slovénie, en Suède, en Estonie, en Bulgarie et en Lettonie (de 2,5 à 5,1 points de pourcentage). À l'inverse, les Pays-Bas, le Danemark, l'Espagne, la Pologne et la Hongrie affichent un taux de pauvreté plus élevé chez les hommes, mais l'écart est faible (de 0,6 à 1,2 point). La Slovaquie et la Grèce sont les pays où les taux de pauvreté entre les femmes et les hommes sont les plus proches. Avec un écart de niveau de pauvreté de 0,7 point en défaveur des femmes, la France se situe dans la moyenne européenne comme la Lituanie, le Luxembourg et l'Autriche. ■

Définitions

Salaires brut annuel : il inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur au salarié au cours de l'année, y compris les cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales.

Salaires horaires : salaire annuel (hors primes exceptionnelles) rapporté au nombre d'heures travaillées dans l'année.

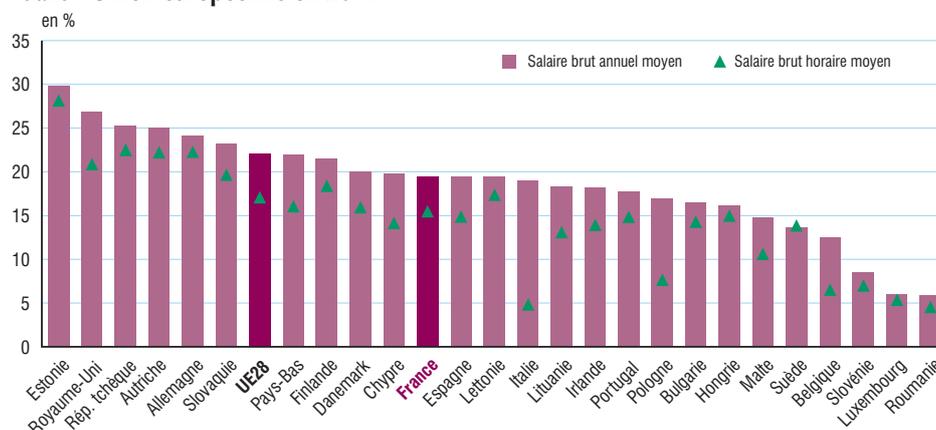
Niveau de vie, pauvreté (monétaire) : voir *fiche 4.4*.

Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- *Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- « Living conditions in Europe », *Statistical Books*, Eurostat, édition 2014.

Revenus et pauvreté en Europe 7.4

1. Écarts de salaire brut annuel moyen et de salaire brut horaire moyen entre femmes et hommes dans l'Union européenne en 2014



Champ : Union européenne ; industrie, construction et services marchands (hors administration publique), entreprises de 10 salariés ou plus.

Note : données non disponibles pour la Croatie et la Grèce.

Source : Eurostat, enquête sur la structure des salaires 2014 (extraction des données en septembre 2016).

2. Niveau de vie et taux de pauvreté par sexe dans l'Union européenne en 2014

	Niveau de vie annuel moyen (en euros)			Écart de niveau de vie annuel moyen entre les femmes et les hommes (en %)	Taux de pauvreté ¹ (en %)	
	Ensemble	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Allemagne	23 499	22 973	24 042	4,4	17,4	15,9
Autriche	25 958	25 228	26 715	5,6	14,3	13,5
Belgique	23 673	22 992	24 374	5,7	15,6	14,1
Bulgarie	4 093	3 951	4 243	6,9	23,8	20,0
Chypre	16 944	16 756	17 143	2,3	17,2	15,3
Croatie	6 087	5 994	6 187	3,1	20,6	19,3
Danemark	31 518	31 197	31 844	2,0	11,9	12,5
Espagne	15 408	15 328	15 491	1,1	21,8	22,5
Estonie	9 490	9 304	9 702	4,1	23,3	19,6
Finlande	26 240	25 867	26 626	2,9	12,6	12,2
France²	24 982	24 630	25 356	2,9	13,9	13,2
Grèce	8 682	8 595	8 774	2,0	21,2	21,5
Hongrie	5 165	5 094	5 244	2,9	14,4	15,6
Irlande ³	22 936	22 692	23 186	2,1	16,1	15,2
Italie	17 890	17 511	18 290	4,3	20,8	19,0
Lettonie	6 970	6 755	7 225	6,5	24,8	19,7
Lituanie	6 558	6 498	6 628	2,0	22,5	21,8
Luxembourg	39 707	39 260	40 154	2,2	15,7	15,0
Malte	15 168	15 022	15 313	1,9	16,6	16,1
Pays-Bas	23 513	23 243	23 787	2,3	11,8	12,4
Pologne	6 376	6 363	6 390	0,4	17,2	18,1
Portugal	9 996	9 791	10 223	4,2	20,1	18,8
République tchèque	8 345	8 132	8 566	5,1	11,0	8,5
Roumanie	2 673	2 626	2 723	3,6	25,6	25,1
Royaume-Uni	24 935	24 376	25 511	4,4	17,2	16,2
Slovaquie	7 293	7 185	7 406	3,0	12,4	12,1
Slovenie	13 211	12 966	13 459	3,7	15,6	13,0
Suède	28 490	28 004	28 986	3,4	15,9	13,2
UE28	18 449	18 074	18 841	4,1	17,7	16,9

1. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles de la fiche 4.4. Ici, le taux de pauvreté est calculé à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

3. Données 2013.

Champ : population des ménages.

Source : Eurostat, EU-SILC 2015 (extraction des données en novembre 2016).